

Réf: Dossier N° 082084

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGNE PHARMA SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE TERMINUS 205 EN FACE
DE LA PHARMACIE DES ARCADRES, Lot 73, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 25/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGNE PHARMA SARL »

Objet : Importation et Distribution de Médicaments et matériel paramédical, Promotion de produit médical et matériel paramédical. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE TERMINUS 205 EN FACE
DE LA PHARMACIE DES ARCADRES, Lot 73, Ilot 0

Dirigeant(s) : M NIAMKE YVAN PAUL-MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01707 du 29/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13471/GTCA/RC/2022 du 29/03/2022

